



apesc.chevreuse@gmail.com

Compte Rendu du conseil d'administration APESC tenu en présentiel le 29 septembre 2022 à 20H

Jeudi 29 septembre 2022 à 20H. Lieu : Maison des Associations Claude Génot

13 membres étaient convoqués : Laurent Bugeat, Philippe Dehan, Gilles Dervaux, Jacques Empinet, Michel Gaisne, Christian Laurent, Gersende de Merlis, Raymond Peiffer, Jacques Prime, Daniel Schlim, Bertrand Vandon, Victor Yarhi, Patrick Zimmermann.

4 membres étaient présents :

Laurent Bugeat, Gilles Dervaux, Michel Gaisne, Daniel Schlim (par téléphone) Patrick Zimmermann était présent au début de la réunion par téléphone.

7 membres ont donné leur pouvoir :

Gersande de Merlis, Bertrand Vandon et Patrick Zimmermann représentés par Gilles Dervaux.

Philippe Dehan représenté par Laurent Bugeat.

Christian Laurent et Raymond Peiffer ont transmis un pouvoir à Victor Yarhi, absent.

Jacques Prime a transmis un pouvoir à Jacques Empinet, absent.

2 membres n'étaient ni présents, ni représentés mais ont donné quelques consignes de vote par email : Jacques Empinet et Victor Yarhi.

L'article 13 des statuts de l'APESC prévoit que « Les délibérations sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

En conséquence les consignes de Jacques Empinet et Victor Yarhi ne peuvent être prises en compte et les 3 pouvoirs qu'ils ont reçus (C. Laurent, R. Peiffer, J. Prime) sont également perdus.

Il ressort donc que peuvent participer aux votes les 4 membres présents avec les 4 pouvoirs qui leurs ont été transmis soit 8 votants en tout.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation & signatures du compte-rendu du C.A. du 28 Janvier 2022
2. Tour de table sur les actualités de la Vallée de Chevreuse et activités du bureau au cours des 6 derniers mois.

3. Point d'avancement des Groupes 2 (Coteau) et 4 (Biodiversité). Prochaines étapes. Autres groupes de Travail
4. Mise en ligne sur notre site Internet <https://www.apesc-chevreuse.org/> des derniers documents (dernière étude de Guy Avril, Rapport du PNR de 2008, Rapport SEMOFI 2021, Compte rendu des C.A. des 10 décembre 2021, etc.
Partage des outils de Communication de l'APESC (au moins 2 personnes pour le site internet/les Archives/comptes Gmail / Facebook, Zoom... et la liste de distribution mail à tous les Adhérents).
5. Révocation de Mr Jacques Empinet de son mandat de Vice-Président de l'APESC au sein du bureau
6. Fonctionnement interne : Point sur les cotisations 2022. Validation des dernières demandes d'adhésion. Ajustement des modalités d'application de l'article V des statuts, dans le respect des statuts et sans les modifier. Soumission au C.A de la procédure d'application actualisée. Liste finale de tous les adhérents 2022 (fichier Excel). Point sur nos Finances.
7. Discussion et vote sur l'activation de la Charte des Valeurs. Diffusion et inscription sur notre site internet.
8. Transcription dans les PLU du Décret du 7 juillet 1980 ayant promulgué le classement du site de la Vallée de Chevreuse
9. Tout autre sujet à votre convenance.

1. Approbation & signatures du compte-rendu du C.A. du 28 Janvier 2022

Votent contre : 0 votes

Abstentions : 0 Votes

Votent pour : 8 votes. Le compte rendu de CA est adopté à l'unanimité

2. Tour de table sur les actualités de la Vallée de Chevreuse et activités du bureau au cours des 6 derniers mois.

Le groupe de travail sur le coteau et le château de la Madeleine a eu 2 réunions avec La Mairie (16 mars et 12 juillet 2022). Lors de la dernière réunion il avait été noté par Guy Avril que certaines actions urgentes allaient être mises en œuvre par la Mairie à partir de septembre. Nous n'avons toujours pas de retour à ce jour.

Un rapport de 2008 décrivait les épisodes récurrents d'inondation des maisons et des chaussées et appelait à une intervention rapide sur Milon et Chevreuse. Cette étude est restée lettre morte durant 14 ans, jusqu'à ce que l'APESC la sorte de l'oubli et arrive à l'obtenir par d'autres voies que la Mairie de Chevreuse, qui était pourtant partenaire de cette étude.

La journée des Associations du 3 septembre a permis de recueillir 2 demandes d'adhésion et 2n renouvellements. Adhésions qui sont approuvées majoritairement par le C.A.

Le Projet de déménagement du PNR à Saint Rémy semble se confirmer. L'APESC va suivre ce dossier (un article est paru depuis, le 12 octobre à ce sujet dans les Nouvelles de Rambouillet).

Le Groupe de Travail sur la biodiversité a participé avec la Mairie à la mise en place d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) avec pour thème « Les oiseaux des Jardins » et vocation de mener des actions de sensibilisation.

Evocation du projet immobilier au 73 rue de Dampierre à Chevreuse

https://www.yvelines.gouv.fr/content/download/28269/164033/file/REPZH_20220819_AP-nonraa_2022-000088_Prescriptions%20projet%20Immo_73%20rue%20Dampierre_CHEVREUSE.pdf

Nous recherchons un(e) volontaire pour s'occuper des Permis de construire et programmes immobiliers.

3 Point d'avancement des Groupes 2 (Coteau) et 4 (Biodiversité). Prochaines étapes. Autres groupes de Travail

Le groupe 2 est en attente de réponses de la part de la Mairie, et le groupe 4 doit être animé par une nouvelle personne vis-à-vis de la Mairie, compte tenu de la démission de Jacques Empinet et du point 5 à l'ordre du jour, s'il est approuvé

4 Mise en ligne sur notre site Internet <https://www.apesc-chevreuse.org/> des derniers documents

(Dernière étude de Guy Avril,

Rapports du PNR de 2008 et celui de SEMOFI de 2021,

Comptes-rendus des C.A. des 10 décembre 2021 et du 28 janvier 2022 etc.

Ceci doit s'appliquer à tous les documents, rapports, courriers officiels, articles de presse qui doivent être mis en ligne quand le bureau de L'APESC le décide

Plus généralement, il faut un partage des outils de Communication de l'APESC (au moins 2 personnes pour le site internet/les Archives/comptes Gmail / Facebook, Zoom... et la liste de distribution mail à tous les Adhérents).

Votent contre : 0 votes

Abstentions : 0 Votes

Votent pour 8 votes. La résolution est adoptée à l'unanimité

(Laurent Bugeat, Philippe Dehan, Gilles Dervaux, Michel Gaisne, Gersende de Merlis, Daniel Schlim, Bertrand Vandon, Patrick Zimmermann)

5. Révocation de Mr Jacques Empinet de son mandat de Vice-Président de l'APESC au sein du bureau

Mr Jacques Empinet ayant donné sa démission de son poste de Vice-Président juste avant le CA, ce point spécifique n'a plus à être traité. Le C.A. a néanmoins souhaité révoquer Mr Jacques Empinet de son mandat de responsable du groupe de travail Patrimoine Naturel, Faune et Biodiversité et plus généralement de tout rôle au niveau du bureau de l'APESC. Il ne pourra plus représenter ou engager l'APESC à l'extérieur

jusqu'à nouvel ordre, (vis-à-vis des pouvoirs publics, instances, partis, collectivités locales, associations, Mairie de Chevreuse...etc.), sauf à se voir confier dans le futur un mandat spécifique pour ce faire.

Il devra restituer avant le 10 octobre 2022 les moyens de contrôle et outils de communication appartenant à l'APESC et qui sont sous son contrôle (Sites Internet, compte APESC de messagerie Gmail, Compte Facebook, compte Zoom, listes de distribution mail à tous les adhérents...etc. Ceci passe par la restitution ou le transfert des licences, identifiants, codes administrateurs, mots de passe...etc., détenus. Un mail lui sera envoyé à cet effet des demain par le Président et le bureau prendra aussi contact avec lui pour effectuer cette passation de suite

Pour la révocation des différents mandats et responsabilités et restitution des outils de communication interne :

Votent contre : 0 votes

Abstentions : 0 Votes

Votent pour 8 votes. La résolution est adoptée à l'unanimité

(Laurent Bugeat, Philippe Dehan, Gilles Dervaux, Michel Gaisne, Gersende de Merlis, Daniel Schlim, Bertrand Vandon, Patrick Zimmermann)

6 Fonctionnement interne : Point sur les cotisations 2022. Validation des dernières demandes d'adhésion. Liste finale de tous les adhérents 2022 (fichier Excel). Point sur nos Finances Ajustement des modalités d'application de l'article V des statuts, dans le respect des statuts et sans les modifier. Soumission au C.A de la procédure d'application actualisée

Victor Yarhi a transmis un point sur les cotisations par mail à la suite de la réunion. Le fichier a été mis à jour depuis par Daniel Schlim Les dernières demandes d'adhésion sont validées.

Concernant la procédure de validation des nouvelles adhésions, le sujet n'a pu être traité complètement ni voté en séance. Ce sujet sera repris par le Bureau de l'APESC, puis soumise au C.A.

7. Discussion et vote sur l'activation de la Charte des Valeurs. Diffusion et inscription sur notre site internet.

Votent contre : 0 votes

Abstentions : 0 Votes

Votent pour 8 votes. La résolution est adoptée à l'unanimité

(Laurent Bugeat, Philippe Dehan, Gilles Dervaux, Michel Gaisne, Gersende de Merlis, Daniel Schlim, Bertrand Vandon, Patrick Zimmermann)

8. Transcription dans les PLU du Décret du 7 juillet 1980 ayant promulgué le classement du site de la Vallée de Chevreuse

Il est convenu d'approfondir le sujet pour en mesurer toutes les implications. A ce stade , nous n'avons pas d'éléments suffisants pour procéder à un vote.

9. Nouveau dossier : Le CA propose de suivre le dossier du transfert du PNR du château de la Madeleine à Saint Rémy et interroger les parties prenantes à ce sujet

Votent contre : 0 votes


Abstentions : 0 Votes

Votent pour 8 votes. La résolution est adoptée à l'unanimité

(Laurent Bugeat, Philippe Dehan, Gilles Dervaux, Michel Gaisne, Gersende de Merlis, Daniel Schlim, Bertrand Vandon, Patrick Zimmermann)

Rédigé par le Secrétaire

Daniel SCHLIM



Approuvé par le Président

Gilles DERVAUX

